

18 Oct 1571

29 Aug 1571

Monsieur de Lammus, Depuis que je vous ay escrit dernièrement
 le 20. de ce mois, le Conte Jogan moy fure a trait d'audez
 le portans de ceste maistrise faisens des mouvms que vous
 nous aviez amoy pour ce portans en y soy servies, come
 plus amplez vous pourra de l'and. ledit portans qui me
 gardera de vous y faire en l'edit. Certe, vous y ay voulu
 advertir par ceste, pour vous dire que pour ceste cause je ay
 este detenu tant plus longuement. Et me obstant
 depuis mesms demies survenu aultre chose. Je finiran
 ceste apres vous avoir prie, que selon laffection que je con
 vous portez, au bien des affaires communes, Qu'elles, aussi
 toujours avoir loel au just, et de ce qui surviendra me
 donne advertir le plus souvant que vous pourrez. Et je
 sçay bien, vrest de l'ingratitude mes vous le plaisir que ce
 me feroit. Aussi bonne doctrine, que de vous dire
 Monsieur de Lammus, vous donne ay sente bonne et longue
 vie. De Silenberch et de J. J. Jour. Aoust 1571.

29

Je suis bon amy a vous se plaisir.

Guite de nasson

[Faint, mostly illegible handwritten text in Dutch, possibly a letter or official document.]



18 Oct 1571

1000

1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000

1000
1000
1000

1000
1000

1000
1000



[Faint, illegible handwritten text]

Posten a Colonnes to St. Augustin A. 1871.

Professeur de
L'Université de
Montréal

[Handwritten signature]



[Red handwritten mark]

